Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 OCTOBRE 1915 — NUMÉRO 55

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.95
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.05

Prix de l'Abonnement

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.05
Trois mois	1.05

Prix de l'Abonnement

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Victoria Dupart, connue comme Victoria Callioux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 414,046 — Division A — Attendu que Victor Dupart a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Victoria Dupart, connue comme Victoria Callioux, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JNO. J. BENLLEY, Avocat.
oct 21 25 30

Succession de Sylvester Sinegal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,998 — Division B — Attendu que Charles Sinegal a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Sylvester Sinegal, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH S. SUTHON, Avocat.
oct 17 21 26

Succession de Magdalena Dorathy Stroh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,237 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DEMITRY, Avocat.
oct 22 26 31

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ESPAGNE	30 octobre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU	6 novembre, 3 p. m.
CHICAGO	20 novembre, 3 p. m.
LA TOURAINE	27 novembre, 3 p. m.

LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL
902 rue Common, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, sur la rue Leonidas (dans l'Ilet des rues Sycamore, Mobile et Joliet).

R. Schwartz vs. Mme Mary Bush.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Ce certain morceau ou portion de terre, étant et se trouvant, et situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 306;325 (vieux No. 130), borné par les rues Leonidas, Sycamore, Mobile et Joliet, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales, et décrit plus amplement comme suit à savoir, commençant à la rue Leonidas, à un point du lot original No. 12 du dit ilet, deux cents quatre-vingt pieds, neuf pouces de distance du coin des rues Leonidas et Sycamore, et sept pieds, neuf pouces de distance de la ligne, séparant les lots originaux 10 et 12 du dit ilet; le dit morceau ou portion de terre mesure trente pieds de long de la rue Leonidas, vers la rue Mobile sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. La dite ligne du dit morceau ou portion de terre plus près de la rue Mobile se trouve à une distance de deux cents trente-neuf pieds, cinq pouces de la dite rue Mobile, et quatorze pieds, quatre pouces, de la ligne séparant les lots 12 et 14 du dit ilet. Le tout d'après un plan ou croquis daté le 9 janvier 1909, et annexé à un acte devant Edward P. Cousin, notaire, le 9 janvier 1909, Peter Riddell, à Mme Mary Bush, et signé par tous les partis intéressés.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour la demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de grande étendue et améliorées dans le Sixième District, portant le numéro municipal 2223 avenue Palmer, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Peter Randolph Hereford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,792 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans de procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, Palmer ou avenue Henry Clay, et la rue Magnolia (anciennement Victor) et la rue Sud Robertson (anciennement Breslau); laquelle dite portion de terre commence à une distance de quatre-vingt dix-huit pieds, six pouces du coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Magnolia, et mesure cinquante et un pieds, six pouces sur l'avenue Palmer, par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles; la dite portion de terre étant composé de la totalité du lot désigné par le No. 5, et vingt et un pieds, six pouces du lot désigné par le No. 4 sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, député voyer, daté du 22 mai 1867, et déposé à l'étude de Selim Magner, ancien notaire, en cette ville.

2o—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, bornée par la ligne de la propriété Bloomingdale, d'avenue Palmer ou Henry Clay, des rues Magnolia (anciennement Victor) et Sud Robertson (anciennement Breslau), et adjacente à la propriété ci-dessus premièrement décrite; désignée comme lot "B," d'après un plan dressé par George de Armas, voyer, et sur un acte de vente passé par devant Edward Dinkelspiel, notaire, daté du 25 février 1909; la dite portion de terre est composée de parties des lots Nos. 11 et 12, et mesure comme suit. Commençant à une distance de quatre vingt cix-huit pieds, six pouces et six lignes de la rue Magnolia, et à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Palmer ou avenue Henry Clay, elle a soixante et un pieds, six pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue Magnolia, et de même largeur de l'autre côté, par cinquante et un pieds, six pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Palmer, séparant la dite portion de terre de la propriété ci-dessus décrite, et cinquante et un pieds, six pouces de d'autre côté.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY, Avocat pour le demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

ORDRE.

Henry P. Posey vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,919 — Division E — Considérant la pétition précédente et le bilan dûment vérifié des actifs et passifs déposés au dossier:

Il est ordonné, qu'après des avis et notices et sommations aux créanciers, comme requis par la loi, une réunion des créanciers du dit Henry G. Posey, soit convoquée et tenue, conformément à la loi, devant Alphonse Joseph Cuneo, un notaire, à son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 26me jour de novembre A. D. 1915, à l'heure de dix (10) heures du matin, pour voter sur l'accord ou le refus de cette application du dit Henry G. Posey, pour un sursis de six, neuf, douze et quinze mois de la date de la dite réunion, et, que, pendant ce temps, toutes les procédures contre la personne et la propriété du dit Henry G. Posey soient séjournées.

Il est en outre ordonné, que P. D. Olivier, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents ci-inclus.

La Nouvelle-Orléans, Une, 7 octobre 1915.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
JAMES B. ROBSER, Jr., Avocat.
Copie certifiée.
F. GRIESHABER, Greffier.
oct 8—nov 2 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2021 et 2026 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Union Homestead Association vs. la Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,272 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 280 (ancien No. 108 A), borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. Sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 4er décembre 1870, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
oct 22 25 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 529 Sud Remparts, entre les rues Lafayette et Sud Poydras.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia, No. 113,472.

Frank B. Twomey vs. Pasquale Papalia, No. 111,655.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et de vente qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus mentionnés, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, de la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec des bâtisses et ses améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Sud Poydras; la dite portion de terre est situé à une distance de cent soixante et un pieds et quatre pouces du coin des rues Remparts et Lafayette, et mesure dix-sept pieds, deux pouces sur la rue Remparts, par une profondeur sur une ligne latérale plus proche de la rue Poydras de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces sur la ligne latérale plus proche de la rue Lafayette; le dit lot a une première profondeur à partir de la rue Remparts, le long d'une ligne d'une allée mitoyenne ci-après mentionnée, de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes; de là il s'élargit à angle droit, un pied, onze pouces et quatre lignes; puis il a une autre profondeur, sur une ligne parallèle à, et plus proche de la rue Lafayette de quarante pieds, dix pouces et deux lignes jusqu'à la ligne à l'arrière sur laquelle il a une largeur de dix-neuf pieds, un pouce et quatre lignes; ensemble avec le libre usage en commun, avec la propriété avoisinante, d'une allée sur le côté plus proche de la rue Lafayette de trois pieds, onze pouces, de largeur par une profondeur de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes, ouvrant sur la rue Remparts; et aussi avec le droit de construire sur la propriété ci-dessus décrite commençant à et seulement à, la hauteur d'un immeuble, ordinaire à un étage, et améliorations qui pourraient empiéter sur la largeur de cette allée ci-devant décrite, d'un pied, onze pouces et quatre lignes par la profondeur entière de la dite allée; le tout d'après un croquis d'arpentage fait par L. H. Pillé, député voyer municipal, en date du 15 avril 1882, annexé à un acte de vente passé par devant B. Ory, notaire, le 24 juin 1882; la dite portion de terre étant composée de la majeure partie du côté de la rue Poydras, du lot original désigné par le numéro sept d'après un plan fait par de dit L. H. Pillé de 24 novembre 1860, déposé comme plan No. 65 à l'étude de C. E. Fortier, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 113,472.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 111,655.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi intérêt non divisé d'une propriété améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 407 rue Magazine, entre les rues Poydras et Natchez.

Dr. Henry Bayon vs. Henry J. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,287 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un demi titre non divisé—bon intérêt et possession—dans une certain portion de terre et améliorations, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. ——, borné par les rues Magazine, Camp, Poydras et Natchez, faisant partie du lot No. Cinq, prise du plus loin côté de la rue Natchez, mesurant dix-neuf pieds un pouce de face à la rue Magazine par soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise; les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 407 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. PUIG,
Avocat pour le demandeur.
oct 1 2 3 8 15 22 29—nov 4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de types de valeur et coûteux hispano-anglais, équipement multigraph, etc.

Robert S. Hiller vs. George L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,777 — En vertu d'un ordre de vente daté le 15 octobre 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 27 octobre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur les lieux au coin des rues Clara et Clio. Un complet multigraph, avec les types hispano-anglais, et l'équipement, d'après un inventaire détaillé, à la liasse dans mon bureau.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
SOLOMON WOLF,
Avocat pour le demandeur.
oct 16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 1515-1517-1519 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jena et Cadiz.

George A. Wille vs. Thomas Fernon, tuteur datif.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans; dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

1o—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jena, Cadiz et Annonciation, et mesurant trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds; la dite portion de terre étant la moitié du lot No. 3, d'après un plan du faubourg Boulligny dressé par Charles F. Zimple, député voyer, daté du 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté le plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de d'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 2108 rue Touro, entre les rues N. Dorgenois et N. Rocheblave.

French Market Homestead Association vs. Joseph Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,613 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y ont effet ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Touro, Bourbon, N. Dorgenois et Nord Rocheblave, désigné comme lot No. Deux sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyre, daté du 18 février 1910, et annexé à un acte de vente du Quaker Realty Company, Ltd., à Charles Metzler, passé devant B. Rouen, notaire, le 9 mars 1910, d'après lesquels croquis et certificat d'arpentage le dit lot No. Deux commence à une distance de trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes du coin des rues Touro et Rocheblave, et mesure trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Touro, par une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avolat pour la demanderesse.
sept 25—ont 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Patrick Dale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,097 — Division A — Attendu que Mme Anna Dale, épouse de George Platz, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Patrick Dale, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
H. W. KAUSER et E. B. ELLIS, Avocats,
oct 22 26 31

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numero municipal 927 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,472 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 89, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, daté le 21 avril 1884, et annexé à l'acte passé pardevant George C. Préot, ancien notaire, le 24 de mai 1884. D'après le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur ligne opposée de côté plus proche, de la rue Dauphine de cent quatr-huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de là vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2833 et 2835 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Mme Alma Pinski, épouse d'Albert Graduwahl, et Louis Pinski.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,531 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 9 l'Ilet No. 3, borné par les rues Général Taylor, Clara, Delachaise et Willow, sur un croquis fait sur papier bleu daté du 22 juillet 1908, dressé par D. E. Seghers et Fils, voyers, annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, daté du 31 juillet 1908, d'après lequel croquis le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Général Taylor, par cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. METHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
sept 24—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 920 rue Dauphine, entre les rues St Philippe et Dumaine.

Crescent City Building and Loan Association vs. Pascal Tarantino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113, 780 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rauphine, St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76. Le dit lot est désigné par le numéro 14 du dit ilet, et commençant à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Dumaine et Dauphine, et mesure quarant-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté de 20 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Walter Salaun Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,355 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter Salaun Sr., décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DEMITRY, Avocat.
oct 23 27—nov 1

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mme Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,430 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 61, borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St-Pierre, désignée comme un certain lot de terre se trouvant à une distance de cent six pieds neuf pouces de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN,
Avocat pour la demanderesse.
sept 21 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'Ilet de la rue New Camp et Felicity Road).

Edwin P. Muller vs. Charles P. McEnery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,083 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles P. McEnery, dans la propriété suivante décrite, à savoir. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y ont effet ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situe dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, New Camp, Felicity Road et Chestnut, désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan dressé par Pillé et De Pouilly, voyers, sous la date du 24 octobre 1865, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et allant derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, de biens fonciers du Troisième District de valeur, et améliorés, répondant au numéro municipal 2005 rue Galvez, entre les rues Bourbon et Touro.

Mme Dola E. Bensberg, épouse de Félix P. Kromp, contre Emma H. Dorsey, veuve de E. R. Dorsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ainsi que toutes les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro A-2 dans l'Ilet No. 1056, borné par les rues Galvez (autrefois Grant), Bourbon (autrefois Bagatelle), Touro (autrefois Union) et Miro (autrefois Libérale); lequel lot commence à une dist